



Fiche de données de sécurité
(selon OChim suisse)

elma clean 110 (EC 110)

Date d'impression: 12.09.2023
Modifié: 18.07.2022
Version 2.4 (CH-FR)

Suppléments à la fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)
selon Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) suisse

A RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Importateur: Elma Schmidbauer Suisse AG
Hintermättlistrasse 11, CH-5506 Mägenwil
Téléphone: +41 62 887 2500, Fax: +41 62 887 2509
E-Mail: info@elma-suisse.ch
Internet: www.elma-suisse.ch

Renseignements en cas d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (CSIT)
Téléphone: 145 (seulement depuis la suisse)

*** A RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (Suva)**

No. CAS	Désignation / Substance	Valeur VME	Valeur VLE sur une courte durée	Notations / Remarques	Toxicité critique	Méthodes de mesure
1310-73-2	Soude caustique	2 mg/m ³ (i)	2 mg/m ³ (i)	SSc	VRS Peau Yeux	NIOSH OSHA
102-71-6	Triéthanolamine	5 mg/m ³ (i)	5 mg/m ³ (i)	SSc	VRS Peau Yeux	NIOSH

A RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Neutraliser dans le bain à ultrasons en acier inox avec de l'acide de vinaigre ou de l'acide de citron et rejeter à l'égout, compte tenu de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) et des règlements administratifs en vigueur locale ou éliminer comme déchets spéciaux selon Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) et Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

*** A RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

Composants selon Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) Annexe 2.2 :
<5% agents de surface anioniques, <5% agents de surface non ioniques, <5% phosphonates.

Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM): Annexe 1, chiffre 4: seuil quantitatifs 20 000kg.

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) (Etat le 1^{er} janvier 2023) :
Exonération de la taxe sur les COV (COV mentionnés dans la liste positive des substances (annexe 1): 0%).

Mise en garde pour la protection des jeunes travailleurs (Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2):

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Les jeunes qui disposent d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) peuvent, dans le cadre du métier appris, exécuter les travaux dangereux nécessitant l'emploi de ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

*** 1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit/désignation elma clean 110 (EC 110)
Identifiant unique de formulation UFI:UV00-70P2-100C-F30H
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

hydroxyde de sodium, alkylpolyglycoside

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage très alcalique liquide.

Usages déconseillés

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie: +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:
Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

*** 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59
Belgique: Centre Antipoisons Belge 070 245 245

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Procédure de classification
Met. Corr. 1, H290	Jugement d'experts et éléments de preuve.
Skin Corr. 1A, H314	Méthode de calcul.
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul.

Consignes en cas de risques physiques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

Pictogrammes des risques



GHS05

*** 2.2 Éléments d'étiquetage**

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P405 Garder sous clef.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P260 Ne pas respirer les brouillards/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

*** Autre étiquetage**

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

< 5% agents de surface anioniques

< 5% agents de surface non ioniques

< 5% phosphonates

*** 2.3 Autres dangers**

*** Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

*** Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium	15 - 20 pds %	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318	Skin Corr. 1A;H314: C>=5% Skin Corr. 1B;H314: 2%<=C<5% Skin Irrit. 2;H315: 0.5%<=C<2% Eye Irrit. 2;H319: 0.5%<=C<2%
102-71-6	203-049-8	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	< 5 pds %		
68515-73-1	500-220-1	alkylpolyglycoside	< 5 pds %	Eye Dam. 1; H318	

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119457892-27	hydroxyde de sodium
01-2119486482-31	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]
01-2119488530-36	alkylpolyglycoside

Indications diverses

Mélange alcalique aqueux d'agents de surface anioniques et non ioniques, hydroxide de sodium, sels d'acides anorganiques et amines.

*** RUBRIQUE 4: Premiers secours**

*** 4.1 Description des premiers secours**

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter un médecin.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

*** Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

* **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

* **Effets**
Risque de perforation gastrique.

* **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

* **Informations pour le médecin**
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxydes d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone
Phosphore oxydes
Oxydes de soufre

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible.
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Evacuer les personnes en lieu sûr.
Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Sable

Sciure de bois

Liant universel

Kieselguhr

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

* 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

* **Mesures de protection**

Éviter de:

génération/formation d'aérosols

Éviter d'inspirer les aérosols.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Utiliser uniquement des équipements résistants aux bases.

Pour diluer, toujours préparer le récipient d'eau et y verser lentement le produit tout en remuant.

Le produit n'est pas combustible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Matériau approprié pour le sol:

Résistant au lessivage

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

8B Substances corrosives non combustibles

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:

Acide

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Durée de stockage: 3 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Voir paragraphe 1.2

Assurer une bonne aération des locaux lors de températures de bain plus élevées.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
1310-73-2	215-185-5	Sodium hydroxide	2 (1) [mg/m ³] (1) Additional indication "M" means that irritation occurs when the exposure exceeds the limit value or there is a risk of acute poisoning. The work process must be designed in such a way that the exposure never exceeds the limit value. For evaluation, the sampled period should be as short as possible. However, the sampled period shall be long enough to perform a reliable measurement. The measured result shall be related to the considered period. (BE)
102-71-6	203-049-8	Triethanolamine	5 [mg/m ³] (BE)
1310-73-2	215-185-5	Sodium hydroxide	2 inhalable aerosol [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 2 inhalable aerosol (CH)
102-71-6	203-049-8	Triethanolamine	5 (1) [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 5 (1)(2) (1) Inhalable fraction (2) 15 minutes average value (CH)
1310-73-2	215-185-5	Sodium hydroxide	2 [mg/m ³] (F)
1310-73-2		Sodium (hydroxyde de)	2 [mg/m ³] FT no. 20

DNEL salarié

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
1310-73-2	hydroxyde de sodium	1 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	1 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	7.5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	

PNEC

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
68515-73-1	alkylpolyglycoside	0.176 mg/L	eaux, eau douce	
68515-73-1	alkylpolyglycoside	560 mg/L	station d'épuration (STP)	
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	0.32 mg/L	eaux, eau douce	
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	10 mg/L	station d'épuration (STP)	

*** 8.2 Contrôle de l'exposition**

*** Protection individuelle**

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

Protection des mains

gants (résistants aux lessives alcalines)

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: Butyl, 0,5mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NR, 0,5mm, >=8h.

*

Protection corporelle:

vêtement de protection approprié

Caractéristiques exigées:

résistant au lessivage

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié:

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Indications diverses

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour triéthanolamine.

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour hydroxyde de sodium.

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

*** 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

liquide

Couleur

de jaunâtre à brun

Odeur

sans odeur

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			non déterminé
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification < -5 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité		négligeable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité		négligeable
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Température d'auto-inflammabilité	324 °C		Valeur pour triéthanolamine.
Température de décomposition	≥ 100 °C		
pH	dans l'état fourni 12.4 (20°C) Concentration 10 g/L		fortement alcalin.
Viscosité	(dynamique) 13.3 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
solubilité(s)			non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	1.7		Valeur pour alkylpolyglycoside.
Pression de vapeur	env. 23 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	1.24 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	5.13		Valeur pour triéthanolamine.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

* **9.2 Autres informations**

* **Informations sur les classes de danger physique**

* **Explosifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).
CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

* **gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Aérosols**

* **Estimation/classification**

non signifiante - aucun aérosol.
Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

* **Gaz comburant**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **gaz sous pression**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide - aucun gaz dissous).

* **liquides inflammables**

* **Estimation/classification**

non inflammable, non combustible (Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C).

* **solides inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

* **Matières et mélanges auto-réactifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).
CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

* **Liquides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notablement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

* **Matières solides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **matières et mélanges auto-échauffants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

* **Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non signifiante - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

* **Liquides comburants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

* **Matières solides comburantes**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Peroxydes organiques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

* **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

Caractéristiques en matière de sécurité

	Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
Taux de corrosion (mm aluminium/année)	> 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	
Taux de corrosion (mm acier/année)			non disponible

* **Estimation/classification**

Le mélange est classé comme corrosif pour les métaux. (Met. Corr. 1 H290).

* **Explosibles désensibilisés**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Teneur en solvant	< 0 %		
Propriétés explosives:			aucune
Propriétés comburantes			aucune

* **Autres informations**
Sans phosphates et silicates.

* **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

* **10.1 Réactivité**

Réaction exothermique avec:
Acide
Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec:
Acide
Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Réagit au contact des acides forts.
Corrode l'aluminium.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

* **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

* **Toxicité aiguë**

* **Données d'animaux**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur)		négligeable

* **Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

* **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
fortement caustique.	Méthode de calcul.	

* **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
fortement caustique.	Méthode de calcul.	

* **Sensibilisation respiratoire**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Sensibilisation cutanée**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		Méthode de calcul.	

* **Mutagenicité sur les cellules germinales**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Cancerogénité**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité pour la reproduction**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Evaluation résumée des propriétés CMR**

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

* **STOT SE 1 et 2**

Autres informations

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **STOT SE 3**

* **Irritation des voix respiratoires**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Effet narcotique**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Autres informations

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

* **Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Danger par aspiration**

* **Remarque**
Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

* **Autres informations**

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).
L'inhalation d'aérosol peut fortement irriter les voies respiratoires et peut nuire aux muqueuses/au poumon.
Provoque de graves brûlures.

* **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

* **12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 17 mg/L	calculé.	
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 17 mg/L	calculé.	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 1.1 mg/L	calculé.	Après neutralisation, diminution de l'effet nocif de toxique à nocif pour les organismes aquatiques: CE50(Algues, calculé, après neutralisation): 18mg/l.
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

* **Estimation/classification**
Toxique pour les organismes aquatiques.

* **12.2 Persistance et dégradabilité**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 %		Biodégradable.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés alcaliques sont éliminées à 100%.
Biodégradation	Taux de décomposition 96 % Durée du test 19 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS102-71-6 triéthanolamine [2,2',2"-nitrilotriéthanol]
Biodégradation			n°CAS1310-73-2 hydroxyde de sodium Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.
Biodégradation	Taux de décomposition 100 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS68515-73-1 alkylpolyglycoside

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

hydroxyde de sodium: Aucune bioaccumulation.

alkylpolyglycoside: L'accumulation significative dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 1,7).

triéthanolamine: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (BCF: <0,4).

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

hydroxyde de sodium: Mobile dans une ambiance aqueuse.

alkylpolyglycoside: Adsorption faible sur le sol (Koc: ~50).

triéthanolamine: L'adsorption sur le sol n'est pas prévue (Koc: 10).

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

* 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

* 12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	env. 116 mg O2/g		
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques. Après neutralisation: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

*** RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

*** 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

*** Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV**

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses

Code des déchets conditionnement	Désignation des déchets
150110 *	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre (60%) ou de l'acide de citron (solide, cristalin) lorsqu'un bain en acier inox est utilisé. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

*** Élimination appropriée / Emballage**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Remarque

Utiliser pour 1 kg de concentré environ 715 ml d'acide vinaigre à 60% ou environ 750 g d'acide citrique sans eau. Ne pas utiliser de l'acide chlorhydrique dans le bain ultrasonique!

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	1824	1824	1824
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION	Sodium hydroxide solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification 1824

Nom d'expédition des Nations unies HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

Classe(s) de danger pour le transport	8
Étiquette de danger	8
Code de classification	C5
Groupe d'emballage	II
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Dispositions particulières	-
Code de restriction en tunnel	E

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	1824
Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Polluant marin	Non
EmS	F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	1824
Nom d'expédition des Nations unies	Sodium hydroxide solution
Classe(s) de danger pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Dangers pour l'environnement	Non

*** RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

*** 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*** Réglementations EU**

Autorisations
négligeable

Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

*** Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

*** autres réglementations (UE)**

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

*** Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV**

Teneur en COV, état de livraison 0 %



elma clean 110 (EC 110)

Date d'édition 19.07.2022
Date d'exécution 18.07.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 03.02.2020 (2.3)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

*

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DNEL: dose dérivée sans effet

DSC: Analyse dynamique d'image

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Références littéraires et sources importantes des données

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente